

## FAUT-IL ENCORE UN COMMENTATEUR ?

### INTRODUCTION

**P**OSONS tout d'abord la question : faut-il encore un commentateur, maintenant que les célébrations se font pour une large part en français ?

Avant même de porter ce nom de « commentateur » et d'être officiellement reconnu comme « ministre liturgique » par l'*Instruction* de la C. des Rites de 1958<sup>1</sup>, ce personnage, cet animateur a joué un rôle considérable en faveur de la participation active des fidèles, pour cette raison qu'à une époque où le célébrant ne parlait que latin, *lui parlait français*.

Dès les premiers documents officiels (*Instruction De musica sacra, Directoire pour la pastorale de la messe*), il fut bien précisé que ce commentateur ne devait ni supplanter le célébrant, ni remplacer le lecteur, ni donner des traductions mot à mot des textes liturgiques<sup>2</sup>. Il n'empêche que son apport le plus précieux à cette époque fut d'avoir remédié — un peu — au divorce linguistique entre la nef et l'autel. Pour que les fidèles puissent comprendre — et ils avaient le droit de comprendre — il fallait, d'une manière ou d'une autre, *traduire*.

C'était une nécessité, mais c'était aussi un risque. Devant ce personnage nouveau, certaines paroisses se montraient hésitantes; dans d'autres, c'était la surabondance, le déluge... On a pu dire : « Maintenant, la messe se célèbre avec deux prêtres : l'un qui la dit en latin à l'autel, et l'autre qui la dit en français au micro. »

Or, les choses ont changé. Les nécessités, aujourd'hui, ne sont plus les mêmes. Il n'y a plus à « traduire ». Les lectures, les oraisons, les antiennes, les chants de l'Ordinaire à la messe lue, tout cela les fidèles peuvent l'entendre dans leur langue. Lectures, orai-

1. Instr. *De Mus. Sacr.* (3 septembre 1958), n° 96.

2. *Ibid.*, n° 96 c et e; *Directoire*, 66 et 90.

sons, chants reviennent au lecteur, au chantre, au diacre, au célébrant. Dans ces conditions, que reste-t-il au commentateur?... Pourquoi ajouter ou maintenir un personnage qui n'est pas vraiment indispensable; et qui s'avère même parfois gênant? Pour peu qu'il force la voix, que son micro résonne, que son geste se fasse autoritaire, que ses interventions se multiplient : il finit par prendre plus d'importance que le célébrant lui-même! En outre, il agace les fidèles, il les empêche de prier<sup>3</sup>...

Ne faudrait-il pas dire ceci : reconnaissons qu'à une époque où rien ne le remplaçait, le commentateur a joué un rôle très utile. Mais cette époque est maintenant révolue. Les fidèles comprennent ce qu'ils entendent. Il n'est plus indispensable de leur résumer à l'avance le contenu des lectures ou des oraisons. Consacrons donc plutôt les quelques énergies disponibles à des fonctions indispensables et bien définies, comme celles du lecteur, du chantre, du service d'accueil, du service de l'autel, etc.

Réponse : lorsqu'on relit l'ensemble des textes officiels qui parlent du commentateur<sup>4</sup>, il s'en dégage un portrait de ce personnage qui, bien entendu, ne ressemble pas à la caricature qu'on peut en faire. On est frappé, au contraire, par la réserve et la prudence des textes. On est frappé aussi par leur exigence, et l'on se dit que, pour répondre au portrait idéal, la fonction de commentateur est une fonction bien difficile! Et il est certain qu'avec les meilleures intentions du monde, un mauvais commentateur peut nuire sérieusement à la prière, au lieu de l'aider. Dans ce cas, mieux vaut n'avoir pas de commentateur du tout.

Ceci dit, tous les textes, depuis l'Instruction *De Musica Sacra* (1958) jusqu'aux récentes *Directives pratiques* (1964), en passant par le *Directoire pour la pastorale de la messe* et la Constitution conciliaire *De Sacra Liturgia* (a. 35, § 3), tous ces textes affirment l'utilité de certaines interventions en langue vulgaire, appelées « monitions » ou « invitatoires », au cours des célébrations.

On pourrait donc conclure que la question est tranchée. Faut-il un commentateur? Réponse : « Oui. C'est dans les textes! »

Mais non! Tous ces textes parlent du commentateur au conditionnel, à l'optatif. L'Instruction *De Musica Sacra* : « La participation des fidèles... peut être obtenue plus facilement avec l'intervention d'un commentateur » (n° 96); la Constitution conciliaire : « On prévoira de brèves monitions, si elles sont nécessaires » (a. 35 § 3); les *Directives pratiques* : « Une brève moni-

3. Cf. *Directoire*, n° 140.

4. Principalement : *De Mus. Sacr.*, 14 c et 96; *Directoire*, nos 84-91; *Const. De Sacr. Lit.*, a. 35, § 3; *Dir. Prat.*, nos 23, 26, 42-43, 73, 87.

tion peut introduire... » (n° 43); ou encore, dans *De Musica Sacra* : « On peut admettre ce commentateur, si on observe... » (n° 96) <sup>5</sup>.

Le commentateur est donc accepté, si on observe certaines conditions et si son intervention est nécessaire.

Il faut respecter la discrétion de ces textes; et je n'ai donc nullement l'intention de faire l'apologie inconditionnelle du commentateur. Au fond, même s'il reprend dans la célébration d'aujourd'hui l'une des fonctions traditionnelles du diacre des temps anciens, le commentateur est un personnage encore récent. Et nous restons, tous ensemble, en recherche à son sujet.

C'est pourquoi je me permettrai simplement de vous proposer quelques remarques, quelques questions.

Ces questions concerneront en premier lieu trois cas précis et limités : 1° la Collecte; 2° l'épître; 3° l'introduction à la messe, qu'on appelle aussi « Invitatoire d'entrée ».

Ensuite, nous nous demanderons quel pourrait être le rôle du commentateur dans l'ensemble de la célébration.

## I

### TROIS CAS PRÉCIS :

#### LA COLLECTE. L'ÉPITRE. L'INVITATOIRE D'ENTRÉE

##### I. LA COLLECTE.

Nous nous abstiendrons d'un cours sur l'historique de cette prière <sup>6</sup>. Il suffit que nous soyons d'accord sur ceci : la Collecte est prononcée par le célébrant seul, parlant à Dieu au nom de tous. Mais elle est précédée par un *temps de silence*, pendant lequel chacun personnellement et secrètement s'adresse à lui-même à Dieu, comme le célébrant vient de l'y inviter en disant « Prions le Seigneur <sup>7</sup> ».

La Collecte n'est donc pas la prière « du célébrant », mais bien la prière *de toute l'assemblée* (« Prions », et non « Je vais prier,

5. Cf. A.-M. ROGUET, dans *La Maison-Dieu* 60 (1959), pp. 82-83.

6. On peut voir A.-G. MARTIMORT, *L'Eglise en prière*, Paris, Desclée et Cie, 1961, pp. 338-342; J.-A. JUNGSMANN, *Missarum Solemnia*, Paris, Aubier, t. II, pp. 119-152.

7. Cf. *L'Eglise en prière*, pp. 133, 138, 339-340. « La Collecte est la prière que prononce le célébrant après que le peuple a prié : elle conclut soit une litanie diaconale, soit un temps d'oraison silencieuse. Lorsque la prière a été silencieuse, chaque fidèle a formulé dans le secret de son cœur sa louange ou sa demande... l'intervention du célébrant a pour but de réunir en un faisceau unique ces supplications, de leur donner une expression publique, d'en faire l'unanimité; d'où les noms de « collectio », de « collecta » (p. 138).

écoutez-moi »). Cette prière épouse une forme qu'on retrouve dans bien des cérémonies civiles : un seul parle au nom de tous; mais elle prend dans le culte chrétien une valeur nouvelle : la prière de *tous* monte vers Dieu *par un seul*. Et en même temps cette prière est à la fois personnelle, intime à chacun, et cependant commune à tous, une<sup>8</sup>. D'emblée, la Collecte nous donne ainsi à vivre le mystère de notre *rassemblement dans l'unité*, et le mystère de la *médiation du Christ*. Car si le célébrant exerce là sa fonction de chef de la prière, c'est en tant que ministre et représentant du Christ, qui est la Tête du Corps et l'unique Médiateur entre Dieu et nous<sup>9</sup>.

La prière de tous monte vers Dieu par un seul. Mais ce n'est vrai qu'à deux conditions : que tous prient; et que leur prière soit une.

1. *Que tous prient*. Car si les fidèles ne prient pas, chacun, personnellement; s'ils croient par exemple que le silence est dû simplement au fait que le célébrant ne trouve pas sa page; ou encore si ce silence est tellement bref qu'aucune prière intérieure n'a le temps de se former en eux — car il y faut un peu de temps —, alors, la Collecte n'est plus une prière *de l'Assemblée*.

2. *Que leur prière soit une*. Car si chacun demande n'importe quoi, si toutes les demandes s'éparpillent dans toutes les directions au lieu de converger, que va rassembler la formule prononcée par le célébrant?... Mais si, au contraire, tous ces gens, venus de partout, unissent leur âme dans un même désir, un même vouloir devant Dieu, alors, déjà, quelle communion!...

La question qui se pose est donc celle-ci : comment susciter, en chacun et en tous, une prière vraie, unanime, et conforme à ce que le célébrant va dire à Dieu ?

Pour susciter une telle prière, la formule « Prions le Seigneur » peut-elle suffire ? Est-elle assez suggestive, assez explicite ? On peut en douter. En tout cas, elle ne donne aucune orientation capable de provoquer une demande unanime, comme c'est le cas, par exemple, dans les oraisons solennelles du vendredi saint.

Si nous voulons que la Collecte soit une prière vraie — et ceci s'impose plus que jamais maintenant qu'elle est dite en français — n'est-il pas opportun de donner à l'invitatoire rituel « Prions le Seigneur » un léger développement ? Bien qu'il n'y ait plus lieu de traduire, l'intervention d'un commentateur ne demeure-t-elle pas très souhaitable ?

8. Cf. *L'Eglise en prière*, p. 133.

9. C'est le sens de la finale « Par Jésus-Christ... »; cf. JUNGMANN, *op. cit.*, pp. 142-143.



Cependant, on peut faire, à cette intervention d'un commentateur avant la Collecte, *deux objections* :

D'abord, si le commentateur dit à l'avance le contenu de l'oraison, le célébrant aura l'air ensuite de répéter docilement ce qu'on vient de lui dicter. Il n'est plus chef de la prière, il n'a plus l'initiative : il devient un simple exécutant... Et on en revient à la double messe, avec cet inconvénient de surcroît que la prière est dite deux fois de suite en français. Ensuite, puisque l'invitation à la prière est faite par le célébrant lui-même (« Prions le Seigneur »), on voit mal comment un ministre subalterne peut se permettre d'intervenir pour préciser la formule trop laconique du prêtre...

Reprenons ces deux objections :

1. Le célébrant *aura l'air de répéter ce que vient de dire le commentateur.*

Oui, évidemment, si le célébrant escamote le temps de silence. Ce qui, il est vrai, arrive très souvent...

Mais même ce silence étant respecté, la question demeure. Si le commentateur a décalqué l'oraison, le célébrant donnera l'impression pénible de répéter ce qu'on vient déjà d'entendre.

Ne serait-ce pas qu'on avait trop conçu jusqu'ici les invitatoires comme des *résumés* des oraisons ? Cela se justifiait par la nécessité où l'on était alors de traduire le texte latin. Mais, cette nécessité ayant maintenant disparu, l'invitatoire doit trouver désormais son style propre, correspondant à sa fonction, pour introduire la prière et la susciter dans le cœur des fidèles, mais sans la doubler.

D'ailleurs, étant donné l'extrême densité de la plupart des oraisons, qui tient en partie à leur genre littéraire, il n'est peut-être pas indispensable — il n'est peut-être pas souhaitable — d'inclure dans l'invitatoire toutes les idées rassemblées dans le texte liturgique. Pour susciter de la part des fidèles une prière effective et vraie, peut-être vaut-il mieux s'en tenir à tel ou tel aspect.

Deux exemples :

1. *La collecte du 23<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte :*

*Pardonne, Seigneur, les torts de ton peuple;  
puisque notre faiblesse nous a rendus captifs du péché,  
que ta tendresse nous en délivre.*

Si nous composons l'invitatoire comme un résumé de l'oraison, nous aurons ceci :

Demandons au Seigneur que dans sa tendresse  
il nous pardonne et nous délivre  
des péchés qui nous tiennent captifs.

Nous avons ainsi inversé l'ordre des mots; nous avons ajouté « Demandons au Seigneur »... Cela ne suffit pas à éviter l'impression très désagréable de redite lorsque le célébrant prononcera l'oraison. Or l'oraison revient au célébrant, non au commentateur. Mais si, au contraire, nous cherchions à *motiver* la demande que nous voulons susciter, nous pourrions alors dire ceci :

a) Pour obtenir notre pardon,  
sur quoi pouvons-nous compter  
sinon sur la tendresse de Dieu?  
Ensemble implorons-la!

Ou encore :

b) Nos péchés nous ont rendus captifs,  
mais Dieu est délivrance.  
Supplions-le, lui qui nous aime!

Ou encore, en faisant le lien avec le chant d'entrée (Ps. 84 : Mes pensées sont des pensées de paix et non de malheur), ceci :

c) Nos péchés nous ont séparés de Dieu,  
mais Dieu a des pensées de paix :  
pour qu'il nous ramène vers lui, prions!

2. *La Collecte du 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent :*

*Réveille nos cœurs, Seigneur,  
que nous préparions les chemins de ton Fils Bien-aimé,  
afin que par son Avènement  
nous puissions en toute pureté nous mettre à ton service.*

En résumant l'oraison, nous pouvons dire :

Demandons à Dieu de réveiller nos cœurs,  
pour qu'ayant préparé la venue du Christ  
nous puissions le servir en toute pureté!

Mais si nous essayons de motiver la demande, nous pourrions dire plutôt :

a) Quand le Seigneur vient à nous,  
est-ce le moment de dormir ?  
Pour que Dieu lui-même réveille nos cœurs,  
prions!

Ou bien :

b) Le Seigneur vient.  
Sommes-nous prêts pour l'accueillir ?  
Afin qu'il nous aide à nous préparer,  
implorons-le!

Ou encore :

c) La venue du Seigneur va-t-elle changer notre vie  
et nous rendre meilleurs chrétiens ?  
Demandons-lui qu'il en soit ainsi!

Cela peut nous permettre : 1° de ne pas déflorer à l'avance l'oraison elle-même; 2° de ne pas submerger les fidèles par trop d'idées à la fois; 3° de leur proposer une motivation simple qui, peut-être, fera naître en eux la prière.

La nécessité d'éviter un pur décalque de l'oraison peut ainsi nous amener à mieux chercher ce que demande la prière et sur quels motifs elle appuie sa demande. Finalement, loin de nuire à l'oraison, l'invitatoire la mettra en relief et la rendra plus expressive pour les fidèles.

2. Mais nous avons mentionné une seconde objection.

Qui invite l'assemblée à prier ? Qui lui dit « Prions le Seigneur » ? C'est le célébrant. Si cette invitation a besoin d'être légèrement développée, *ne serait-ce pas également au célébrant lui-même* de le faire ? N'est-il pas le chef de la prière ? N'est-ce pas à lui qu'en revient l'initiative ?

Voyez la Prière universelle : il est bien précisé que l'invitatoire, comme l'oraison finale, doit être faite par le célébrant lui-même (« C'est toujours lui qui introduit la prière par l'invitation

« Prions le Seigneur » ou un invitoire plus développé » *Dir. prat.* n° 72). Alors, n'est-il pas, d'une certaine façon, choquant que pour la Collecte un ministre subalterne se permette d'intervenir pour préciser et circonstancier l'invitation initiale du célébrant ?...

On pourrait ajouter que les *Directives pratiques*, justement, autorisent, « éventuellement », mais explicitement, le célébrant à faire lui-même cet invitoire avant la Collecte (n° 49)<sup>10</sup>. Et ceci, en conformité avec la Constitution conciliaire, qui dit : « On prévoira de brèves monitions, si elles sont nécessaires; elles seront dites par le prêtre ou par le ministre compétent... » (a. 35, § 3).

Cependant, on ferait erreur en interprétant cet « éventuellement » aux sens de « si l'on veut », « si l'on préfère », « si l'on trouve cela mieux ». Il faut l'entendre au sens de : « S'il n'y a pas du tout de commentateur »; en ce cas, le célébrant pourrait faire lui-même les invitatoires.

Mais s'il y a un commentateur, alors intervient ce grand principe, que la réforme nous a fait retrouver, de la *diversité des fonctions*. Oui, il est permis, il est même tout à fait traditionnel et conforme au mystère de l'assemblée qu'un autre que le célébrant intervienne pour faire prier. C'est le *diacre*. Et il lui faut lui reconnaître, en dépendance du prêtre célébrant, mais de façon réelle, une certaine autorité pour intervenir dans la célébration. On peut dire qu'historiquement le développement des invitatoires est lié au rôle du diacre<sup>11</sup>. Il est vrai que la liturgie romaine a peu développé les monitions, et les a en général laissées au célébrant; mais l'usage d'autres Eglises, notamment les Eglises d'Orient, nous montrent qu'il y a là, de façon nette, une fonction spécifique, autre que celle du célébrant, président de la prière. Une fonction de médiation, de contact, d'unité entre la nef et l'autel, entre les membres et la tête.

En intervenant après l'*Oremus* du célébrant, le commentateur n'usurpe pas l'autorité du prêtre : il agit en auxiliaire du prêtre, en serviteur, en *diacre*. Il ne vient pas introduire dans la célébration des idées toutes personnelles : il se conforme, comme le célébrant lui-même, à l'authentique prière de l'Eglise. Cette prière, le célébrant a pour fonction de la faire monter vers Dieu

10. « Une brève monition peut introduire ces quelques instants de prière silencieuse... Elle sera faite par le diacre ou le commentateur, ou éventuellement par le célébrant lui-même. » Il y a donc du nouveau par rapport à la situation que décrivait le P. Roguet lorsque ici même, en 1959, il demandait : « Le célébrant peut-il être commentateur ? » et répondait en mentionnant uniquement trois moments possibles pour une intervention du célébrant : 1) avant le début de la messe; 2) au moment du prône et de l'homélie; 3) avant la communion des fidèles (cf. *La Maison-Dieu*, n° 60, 1959, pp. 94-97).

11. Cf. par exemple *L'Eglise en prière*, pp. 132-133.

par Jésus-Christ; le diacre, ou le commentateur, a pour fonction d'aider directement les fidèles pour que cette prière qui va monter vers Dieu soit vraiment leur prière.

Il ne faut pas oublier que la diversité des fonctions liturgiques a pour corollaire non seulement leur complémentarité, mais aussi leur unité. Les ministres sont *un* avec le célébrant. Exactement comme le lecteur ne lit la Parole de Dieu que sur ordre du célébrant et sous sa présidence, de même le diacre — ou le commentateur — n'intervient dans l'assemblée que sur ordre et sous la présidence du célébrant, comme ne faisant qu'un avec lui. Il n'y a pas à les séparer; encore moins à les opposer.

## II. L'ÉPÎTRE.

Ici, il n'y a pas de prière à susciter de la part des fidèles; mais il y a à susciter leur attention.

Plusieurs cas sont possibles.

1. D'abord, le cas de quelques épîtres particulièrement difficiles, dont le message n'apparaîtra pas aux fidèles sans un bref avertissement. Par exemple, l'épître du 4<sup>e</sup> dimanche de Carême (Sara et Agar), ou même celle du dimanche de Pâques (« Vous êtes des pains azymes »). Ici, une intervention du commentateur semble presque indispensable, sauf pour des assemblées très averties en matières bibliques.

2. Pour d'autres épîtres, la nécessité n'est pas aussi impérative. Cependant, il peut être bon d'orienter les esprits afin que les *détails* ne fassent pas perdre de vue *l'essentiel*. Par exemple l'épître du 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent (« Ce qui fut écrit précédemment le fut pour notre instruction... »), ou l'épître de la Trinité (« O profondeur de richesse dans la sagesse... » etc.), car le rapport avec les trois Personnes divines n'est pas obvie.

3. Enfin, pour le plus grand nombre des épîtres, il suffit d'éveiller l'attention. Peut-être même n'est-ce pas toujours indispensable. Cela dépend de la qualité de l'assemblée. Mais de façon générale, il semble tout de même que cela soit très utile...

Mais nous retrouvons la même objection que pour la Collecte : est-il bien opportun de donner à l'avance un résumé du texte ? Par exemple, pour l'épître du 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent (« Soyez toujours joyeux... »), si nous disons :

Saint Paul nous invite à être joyeux  
et à rendre grâce,  
car le Seigneur est proche,

n'a-t-on pas ôté du même coup à la lecture qui va suivre tout son intérêt ? On en sait déjà l'essentiel ! Le reste ne sera plus que développement !... En voulant éclairer la lecture, on l'a surtout déflorée. On ne l'a pas servie, on lui a nui.

Ne faudrait-il pas plutôt éveiller l'attention à la manière d'un point d'interrogation, qui intrigue et qui mette les auditeurs eux-mêmes en question ?

Pour cette même épître du 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, pourquoi ne pas dire plutôt :

Comment allons-nous préparer la venue du Seigneur ?  
Qu'est-ce qui doit remplir nos cœurs aujourd'hui ?  
Écoutons ce que nous dit le Seigneur.

Ou encore, pour l'épître du 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent (« Voici l'heure de nous réveiller... »), si nous résumons le texte, nous pouvons dire :

Saint Paul nous exhorte à préparer la venue du Seigneur  
en rejetant les œuvres des ténèbres  
et en revêtant le Christ.

C'est clair. Tout est dit. Mais la lecture qui suit n'a plus aucun intérêt ! Pourquoi ne pas préparer, plutôt, cette lecture dans l'esprit des fidèles en leur posant une question qui les concerne ?

Cet Avent sera-t-il vraiment pour chacun de nous  
l'heure de la grâce ?  
Entendrons-nous l'appel de saint Paul ?

L'invitatoire se présente alors comme une intervention actuelle et concrète, non comme un résumé. Il est d'un autre genre que la Lecture. Il n'est pas Parole de Dieu : il introduit à la Parole de Dieu, il met en état d'écoute. Et c'est pourquoi il est bon que le commentateur soit *autre* que le lecteur. Ce qui est Parole de Dieu ne doit pas se confondre avec ce qui est parole d'homme. Chaque fois que nous réduisons des éléments divers à une même présentation matérielle, nous nivelons le relief, nous appauvrissons la conscience ; et c'est finalement nuire à la vie spirituelle des fidèles.

## II. L'INVITATOIRE D'ENTRÉE.

Nous laisserons de côté la question du texte même de l'invitatoire d'entrée. Quant à son opportunité, elle semble montrée par la pratique assez générale qui en est faite<sup>12</sup>.

Il faut, en effet, au minimum, rappeler aux fidèles quelle est la messe qu'on célèbre aujourd'hui. Mais cette indication sommaire appelle davantage. Voilà des gens qui arrivent de chez eux pleins de soucis, pleins de pensées diverses. Va-t-on les jeter brusquement dans le psaume d'entrée (qui n'est pas toujours des plus faciles); et non seulement dans ce psaume, mais dans la messe entière, qui va exiger le meilleur d'eux-mêmes? Il faut une transition, une brève introduction, qui s'efforce de prendre ces gens, là où ils sont, pour les acheminer vers le mystère qu'ils vont célébrer.

Je ne pense pas que pour autant cet invitatoire d'entrée doive être très développé. Il ne s'agit pas de dire déjà le contenu de l'épître et de l'évangile : encore une fois, ce serait les déflorer! Il ne s'agit pas non plus de faire de cet invitatoire une homélie. Chaque chose en son temps. Il s'agit plutôt de dire : *Nous voici rassemblés; qu'allons-nous faire ensemble?* Aider les fidèles à prendre conscience de ce qu'ils vont faire. En se souvenant qu'ils vont célébrer non seulement la liturgie de la Parole, à laquelle on pense volontiers, mais aussi l'eucharistie, la résurrection du Seigneur, la Pâque.

Peut-être pourrait-on hésiter sur la place à laquelle il convient de situer cet invitatoire initial : avant le chant d'entrée? ou aussitôt après? ou seulement avant l'épître? Cette question est liée à une autre : qui doit faire cet invitatoire d'entrée?

On pourrait y voir, en effet, à la manière de l'ancienne « *Praefatio Missae* » gallicane, une proclamation solennelle de la fête du jour. Pourquoi sommes-nous rassemblés aujourd'hui? Qu'allons-nous faire ensemble, qu'allons-nous demander à Dieu? Et ce serait alors un acte présidentiel, qui reviendrait au célébrant, comme l'homélie et la Préface. Mais... le célébrant n'est pas encore là! Il n'entrera dans l'église que pendant le chant d'entrée...

On proposera alors comme solution que le célébrant fasse lui-même cet invitatoire aussitôt après le chant d'entrée. Cette solution est envisagée et permise par les *Directives pratiques* (n° 43). Mais, là encore, c'est au cas où il n'y aurait pas du tout de commentateur. En outre, il semble que la liturgie romaine ait toujours

12. Cf. *Directives prat.*, n° 23.

placé sur les lèvres du célébrant, comme premières paroles, le salut rituel « Le Seigneur soit avec vous ». Il y a là une structure vraiment enracinée dans la tradition. Or ce salut ne vient que juste avant la Collecte...

Faudrait-il passer outre ? Ou faudrait-il ajouter un « Prions le Seigneur » supplémentaire ? Ou encore bloquer cet invitoire d'entrée avec l'invitoire de la Collecte, celui-ci étant développé et dit par le célébrant ?... Questions auxquelles je n'ai pas de réponses ; sinon que le plus simple, actuellement, semble être encore de confier l'invitoire d'entrée au commentateur.

## II

### LE ROLE DU COMMENTATEUR DANS L'ENSEMBLE DE LA CÉLÉBRATION

Il est temps de nous demander quel pourrait être, alors, le rôle du commentateur dans l'ensemble de la célébration.

Quel pourrait être son rôle *propre*. Car une chose est claire, bien affirmée dans les textes officiels : le commentateur ne doit remplacer, supplanter, ou seulement gêner ni le célébrant, ni les lecteurs, ni l'assemblée ; ajoutons : ni les chantres et la schola.

On pourrait dire que tous les autres « célèbrent », tandis que lui « les aide à célébrer ». Mais précisément l'Instruction *De Musica Sacra* a donné au commentateur une existence officielle parce que sa fonction est apparue nécessaire à une participation plus active et plus consciente des fidèles, adaptant ainsi à la liturgie d'aujourd'hui un rôle exercé traditionnellement par le diacre<sup>13</sup>. Et ce rôle du diacre n'est pas à considérer comme une fonction accessoire, éventuelle. Il est lié à la nature même de la diaconie. Il serait donc tout à fait normal, s'il y a un diacre, que ce soit lui qui remplisse cette fonction, car elle est sienne de façon propre.

Par rapport à cette fonction du diacre dans la tradition ancienne, on doit convenir que le nom de « commentateur » peut prêter à équivoque. D'après le Petit Larousse, « commenter », c'est « faire des remarques sur un texte ». On peut ainsi faire des remarques sur un texte de Virgile, ou sur un texte de Racine, ou sur une chanson de Brassens ; des remarques sur chaque verset de l'Évangile, ou encore sur chaque mot d'une oraison. Mais dans l'acte même de la célébration, ce n'est plus le temps des remar-

13. Cf. *L'Église en prière*, pp. 100 et 132-133. A propos du diacre, voir aussi pp. 98 et 154-155.

ques ni des explications intellectuelles. Il s'agit de *vivre*, et de *faire vivre*. Dans la ligne de la fonction traditionnelle du diacre, le commentateur a pour rôle essentiel de conduire les fidèles jusqu'à la prière du célébrant, et de communiquer à la célébration une impulsion qui suscite de l'intérieur la participation de l'assemblée<sup>14</sup>. En un mot : *faire participer*.

En outre, faire participer *cette* assemblée, ici présente, pour l'aider à puiser dans cette célébration la sève divine qui doit nourrir sa vie quotidienne. Donc, assurer le lien entre l'autel et la nef, et entre la nef et la rue; entre *la célébration d'aujourd'hui et la vie quotidienne*.

Reprenons ces deux aspects du rôle du commentateur.

#### A. FAIRE PARTICIPER.

La participation active des fidèles n'est pas un à-côté, un supplément facultatif, un luxe éventuel. Elle est présentée dans la Constitution conciliaire comme l'un des buts premiers de la réforme. C'est qu'elle découle de la nature même de la liturgie (a. 14).

Or, indépendamment de causes diverses qui tiennent au passé, la participation active des fidèles demande à être suscitée et aidée. Ceci, pour plusieurs raisons.

1. D'abord, *la répétition* chaque dimanche des mêmes rites et des mêmes prières engendre l'habitude, la routine, l'inattention, voire l'ennui. On répond ce qu'il faut répondre, on chante ce qu'il faut chanter, on s'assied, on se lève, on incline la tête... mais l'esprit est ailleurs. Nous savons nous-mêmes, par expérience, combien notre attention est fragile, combien facilement nous sommes repris par notre cinéma intérieur... Les fidèles ont besoin d'être aidés à dépasser les habitudes et la routine, pour vivre vraiment ce qu'ils disent et ce qu'ils font.

Tel pourrait être le rôle premier et le plus simple du commentateur : réveiller l'attention, susciter une participation consciente et active de la part de l'assemblée.

2. Bien des fidèles viennent à la messe le dimanche *sans trop savoir* ce qui s'y passe. C'est pour eux simplement un moment de prière, de dévotion, de méditation. C'est mieux que rien, certes; mais la messe est autre chose! Il s'agit d'entendre la Parole de Dieu, de la célébrer, de Lui répondre; il s'agit d'offrir au Père le sacrifice de son Fils, de s'y unir, d'y communier. Par ses inter-

14. *Ibid.*, p. 133.

ventions, le commentateur peut faire beaucoup pour leur révéler peu à peu le vrai sens de la célébration eucharistique.

3. Même pour les chrétiens les plus formés, la vie spirituelle demandera toujours un *effort*. Participer à la messe n'est pas naturel mais « sur-naturel ». J'ai vu, un dimanche, un chrétien que je connais changer soudain de place parce qu'arrivait à côté de lui quelqu'un dont il ne pouvait souffrir la présence... L'assemblée liturgique est un mystère d'unité et de charité! Ce mystère d'unité est bien exprimé par l'entrée du célébrant, représentant du Christ, qui nous rassemble tous en lui; mais cette entrée suffit-elle à susciter en chacun les sentiments correspondants? Amener, dans la mesure où il le peut, les fidèles tels qu'ils sont jusqu'au niveau des mystères qui se célèbrent à l'autel, voilà encore une tâche qui doit inspirer les interventions du commentateur.

4. Enfin, les mystères resteront toujours des « *mystères* »; non au sens de réalités impossibles à comprendre; mais au sens de réalités qui nous dépassent et auxquelles il nous est donné de participer à travers des signes *visibles dans lesquels* il faut savoir lire l'invisible<sup>15</sup>. L'eucharistie aurait-elle plus explicitement qu'aujourd'hui la forme d'un repas, cela ne retirerait rien à la nécessité d'une catéchèse; car elle est bien un repas, mais quel repas!... Ou encore, si on la faisait apparaître plus explicitement, dans les signes, comme un sacrifice. De même le baptême, si l'immersion se trouvait restaurée. De toute façon, les signes les plus obvies, les plus parlants, resteront très en deçà des mystères qu'ils signifient et rendent présents. L'Église d'aujourd'hui, pas plus que celle d'hier, ne peut rayer de son vocabulaire le mot « Jérusalem ». Mais peut-on faire chanter à des hommes d'aujourd'hui : « Réjouis-toi, Jérusalem », ou « Fille de Sion », sans jamais les aider à chanter, à travers les images, les réalités qui les concernent ?

Il semble donc qu'il y ait bien là un rôle, aux aspects multiples, qui revient au commentateur, et qui conditionne vraiment la participation active et consciente des fidèles. Ce rôle consiste à *faire participer*.

Cette tâche peut appeler, de temps à autre, quelques « explications » — le moins possible —. Mais d'abord et avant tout, le commentateur doit *faire faire*. Susciter tel acte, telle procession, telle attitude, telle prière. C'est un rôle essentiellement dynamique.

15. *Ibid.*, p. 93.

Ajoutons deux remarques :

1° On pourrait être tenté de faire jouer au commentateur un autre rôle, qui consisterait à *établir* entre les différentes pièces d'une même messe *une certaine unité*. On cherche un « thème ». Et on le trouve. On le tire d'une certaine coïncidence, d'un rapprochement entre certains mots de l'Introït, de l'épître, de l'évangile... Mais, ce faisant, on risque fort, sauf cas exceptionnel, de trahir la liturgie.

a) On est presque inévitablement amené à infléchir chacun des textes dans le sens du thème qu'on a repéré, au détriment du vrai message de chacun des textes. b) On transforme la liturgie en fêtes d'idées, de thèmes. Or la liturgie ne célèbre pas des thèmes, fussent-ils bibliques : elle célèbre des *événements* sauveurs. Et chacun de ces événements est riche d'un grand nombre de thèmes. C'est là, précisément, l'originalité du culte chrétien que de célébrer et de rendre actuels des événements réels. Les célébrations liturgiques ne sont ni des cours de catéchèse, ni des pages de dictionnaire biblique, mais une Histoire sainte, vivante et vécue. C'est tout autre chose.

Certes, dans une messe, il y a beaucoup de textes, et des textes très divers; mais justement, leur unité, leur synthèse ne se trouvent nulle part ailleurs qu'en *la personne même du Christ*. Et qu'on soit obligé de la chercher en lui, et nulle part ailleurs, voilà qui est très bon!

2° Seconde remarque : les interventions du commentateur ne risquent-elles pas d'accentuer dangereusement le déséquilibre entre la liturgie de la Parole, pour laquelle on a fait beaucoup, et la liturgie eucharistique, pour laquelle, jusqu'ici, on a fait beaucoup moins?... Pour éviter ce déséquilibre, ne faudrait-il pas prévoir davantage de monitions et invitatoires au cours de l'eucharistie elle-même, afin de mieux la mettre en valeur et d'aider les fidèles à y participer activement ?

On peut envisager une monition avant le dialogue de la préface; une autre avant ou après la consécration, une encore avant le *Per Ipsum*; une autre avant l'*Agnus Dei*; une avant la procession de communion; puis un invitatoire avant la postcommunion; et monition de renvoi avant l'*Ite missa est*...

Mais.. attention! Sans doute telle ou telle de ces interventions peut être utile et profitable, selon l'assemblée, selon les circonstances, en variant d'un dimanche à l'autre. Mais il ne faudrait pas croire que l'intervention d'un commentateur pourra suffire à mettre en valeur comme elle le mérite la liturgie eucharistique.

A cet égard, liturgie de la Parole et liturgie eucharistique ne sont pas symétriques; ce qui est bon pour l'une ne l'est pas de la même façon pour l'autre. Plus on avance dans la célébration, plus celle-ci réclame de l'intériorité, du silence, de la qualité dans les attitudes intérieures autant qu'extérieures, tout cela bien plus que des mots. La qualité de la célébration eucharistique devrait être, en partie, le fruit des efforts déployés lors de la célébration de la Parole, l'une amenant à l'autre et s'y accomplissant.

Ce qui est vrai, cependant, c'est que dès l'invitatoire d'entrée, le commentateur doit orienter ses interventions vers l'eucharistie elle-même, et non seulement vers l'épître et l'évangile du jour; son commentaire doit être dynamique, il doit aider les fidèles à célébrer cette messe comme un tout qui culminera dans l'eucharistie pour porter ensuite ses fruits tout au long de la semaine.

#### B. LIER LA CÉLÉBRATION ET LA VIE QUOTIDIENNE.

Dimanche, 9 h 20. La messe est à 9 h 30. Mme Durand houspille ses enfants pour qu'ils se hâtent. Elle met son pot-au-feu sur la cuisinière, tout en calculant mentalement ce qu'il faudra acheter en rentrant de la messe. M. Durand s'efforce d'arrêter une fuite d'eau tout en pestant contre le plombier qui est venu il y a trois jours... Vers 9 h 40, tout ce monde-là se trouve aligné devant des chaises dans la nef de l'église. M. Durand ne pense plus au plombier, mais : voilà, il se trouve devant Dieu, entouré de sa femme et ses enfants, avec sur les épaules la responsabilité de son entreprise de peinture, vingt ouvriers, des fins de mois difficiles, une concurrence impitoyable, une lutte incessante à mener à l'intérieur du syndicat, etc.

En face de lui, la messe, déjà commencée, qui se présente à lui comme un bloc rigide, avec des textes immuables depuis des siècles, une succession de rites qui paraissent si étrangers à ses préoccupations d'aujourd'hui!... N'est-ce pas là deux mondes différents, séparés l'un de l'autre : cette petite heure qu'on donne à Dieu, et d'autre part la vie de tous les jours, d'où on vient et où on va retourner dans un instant ?

Entre les deux, le lien n'est pas facile à faire. Et pourtant, ce sont bien cette Parole de Dieu, ce mystère de mort et résurrection du Christ, qui donnent à sa vie tout son sens! Celui à qui Dieu parle aujourd'hui, celui que le Seigneur associe à son mystère pascal, ce n'est pas une entité abstraite; c'est M. Durand tel qu'il est là, en chair et en os, avec ses soucis, ses difficultés, ses désirs, ses espoirs, tout ce qui lui est arrivé et ce qui lui arri-

vera. Et pourtant, la Collecte du jour ne parle ni du plombier ni de l'entreprise de peinture, ni de la décision à prendre à la prochaine réunion du syndicat : mais de la paix qui vient de Dieu, de sa tendresse envers nous, de nos péchés, de son pardon, de sa fidélité...

Ainsi chaque messe opère une sorte de synthèse mystérieuse de ce qu'il y a de plus concret, pour chacun, aujourd'hui, avec ce qu'il y a de plus universel, concernant tous les hommes. Une synthèse de tout le détail des événements quotidiens avec l'événement essentiel du salut en Jésus-Christ.

Le célébrant ne peut pas se permettre de modifier le texte de la Collecte pour y parler des soucis personnels de M. Durand; ni le lecteur, d'insister lourdement sur tel mot qui correspond spécialement à la situation de M. Durand. Ce qu'il faut, pourtant, c'est que M. Durand puisse s'y reconnaître, puisse se sentir concerné, puisse trouver dans cette prière de l'Eglise sa prière à lui. Et peut-être faut-il l'y aider! Cependant, n'oublions pas que cette messe n'est pas seulement la messe de M. Durand; c'est la messe de l'Eglise entière, Corps du Christ. La paix qu'on demande à la Collecte n'est pas seulement la paix dans le ménage de M. Durand ou dans son entreprise; c'est la paix dans le monde, et plus encore, la paix entre les hommes et Dieu. Et M. Durand est appelé à ouvrir son cœur, à étendre sa prière jusqu'à cette ampleur-là. Et en cela aussi, il faut peut-être l'aider.

Il y a donc, pour le célébrant dans son homélie comme pour le commentateur dans ses interventions, un équilibre à tenir, qui n'est pas facile, entre tout ce qu'il y a de concret et de particulier à telle assemblée, et d'autre part l'universalité de la prière chrétienne, qui met en œuvre le mystère de l'unité des hommes en Jésus-Christ. A l'occasion d'un événement qui touche toute la communauté (une élection, une grève, ou encore le départ en vacances ou la rentrée scolaire), on peut être tenté d'y ramener sans cesse les textes et les prières de la messe : et finalement *on ensevelit la messe dans cet événement*. Ne faudrait-il pas, au contraire, aider l'assemblée à passer de cet événement à la plénitude du mystère du salut? Sinon, on fait de la messe un petit remède à des petits problèmes; alors que le Seigneur nous donne à vivre le salut du monde!

Et n'est-ce pas *alors* que la liturgie devient missionnaire?

Non parce qu'on aurait réussi à rendre chaque geste et chaque prière si clairs, si limpides que n'importe qui entrant dans l'église pourrait les comprendre; mais parce qu'on aura réussi à entraîner les chrétiens qui sont là de leur petit monde enclos sur eux-mêmes

à un souci, une prise en charge authentique du salut du monde; à commencer, bien sûr, par ceux qui leur sont proches dans leur quartier ou leur travail.

Qu'est-ce qui, chaque dimanche, refait d'eux à nouveau des missionnaires? Précisément, la Parole de Dieu et la participation à l'acte sauveur du Christ. On pourrait dire qu'ils ne sont pas missionnaires en sortant de l'Eglise, sur le seuil: mais là déjà, dans la nef. Car, en laissant pénétrer en eux la Bonne Nouvelle du salut pour tous les hommes, les en voici dépositaires et messagers. En s'unissant à l'acte rédempteur accompli par Jésus pour tous leurs frères, les voilà collaborateurs du Christ pour le salut des hommes... Alors, ils peuvent s'en aller vivre hors de cette église ce qu'ils viennent de proclamer et de célébrer au-dedans.

Que peut faire le commentateur?

Il peut, d'abord, il doit d'abord, prendre garde de laisser à l'homélie le rôle qui est le sien. Car c'est bien à l'homélie du célébrant qu'il revient de faire le lien entre l'évangile du Seigneur et les hommes qui sont là.

Mais peut-être le commentateur pourrait-il prolonger cette homélie tout au long de la messe, en profitant des diverses interventions possibles au cours de la liturgie eucharistique?

Je crois, pour ma part, que ce serait une mauvaise méthode. Chacun doit s'en tenir à sa fonction. Prêcher revient au célébrant. Son homélie constitue le sommet de la liturgie de la Parole. Mais qu'on ne transforme pas toute la messe en un sermon ininterrompu!... Le rôle du commentateur est de *faire participer*. Ce qu'il doit avoir en tête, ce n'est pas tant le « thème » de l'homélie que le sens vrai de chacun des actes, de chacune des prières auxquelles il doit faire participer les fidèles.

Il ne doit tricher ni avec les textes, ni avec les hommes.

S'il est *proche des hommes*, il saura leur parler avec des mots simples et vrais, dans lesquels ils pourront se reconnaître. Voilà, je crois, la condition essentielle. Et s'il est *fidèle aux textes*, il ne pourra pas ne pas entraîner l'assemblée vers cette catholicité de la prière, cette ampleur du salut accompli par Jésus pour tous les hommes.

Ce lien entre la célébration et la vie quotidienne n'appelle peut-être pas tant l'énumération matérielle des événements, des soucis, des problèmes qui se posent à chacun et à tous, que surtout la qualité de présence et d'attention du commentateur à ces hommes d'aujourd'hui qui sont le Corps du Christ, en train de passer avec lui de la mort à la vie, de la dispersion à l'unité, afin que le monde croie.



Au terme de ces remarques, je suis bien conscient de n'avoir que très incomplètement traité le sujet. Il resterait bien des questions à étudier : qui doit être commentateur ? Un vicaire, ou un laïc ? Comment former un bon commentateur ? Si c'est le diacre qui assume ce rôle, comment doit-il s'y prendre, où doit-il se tenir lorsqu'il intervient ? Faut-il faire une distinction entre invitatoires et monitions ? Faut-il encore un invitoire avant le Kyrie ? De quelle manière peut-on intervenir pendant le Canon ? Quel peut être le rôle du commentateur pour une messe de mariage, pour des funérailles, pour un baptême ? etc.

Mais à toutes ces questions, il n'y a pas encore de réponses définitives dans les manuels. Les réponses viendront de la vie ; elles viendront de vous. Par conséquent, tous ensemble, cherchons !

M.-D. BOUYER, o. p.